

## Burundi : 17ème anniversaire de la mort du président Cyprien Ntaryamira

@rib News, 06/04/2011 Les Burundais commémorent aujourd'hui le 17ème anniversaire de la disparition tragique du président de la République Cyprien Ntaryamira dans des circonstances restées aujourd'hui encore floues. L'ancien président n'a gouverné le pays que pendant quelques mois avant de partir, en même temps que son homologue rwandais, Juvénal Habyarimana, dans un attentat terroriste contre l'avion qui les ramenait d'un sommet régional sur Burundi, à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, le soir du 6 avril 1994, au dessus de l'aéroport international de Kigali. L'ancien vice-président, Bernard Ciza, ainsi que l'ex-ministre de la Communication, Cyriaque Simbizi, comptent également parmi les autres victimes burundaises de l'attentat dont le pays va honorer, ce mercredi jour férié, la mémoire par des messes de requiem et des dépôts de gerbes de fleurs sur les tombes à l'intérieur du Palais du 1er novembre, dans le centre-ville de Bujumbura. Le temps passe et il n'y a toujours que des hypothèses, les unes aussi floues que les autres, qui continuent à encombrer les timides pistes d'investigation sur les circonstances exactes de la disparition des différents dignitaires burundais en terre étrangère. En l'absence d'une version judiciaire définitive sur les véritables aboutissants de l'attentat contre le Falcon présidentiel rwandais, certaines autres spéculations continuent à accablés la thèse d'une "ruse" de Habyarimana qui espérait utiliser son homologue burundais comme "bouclier humain" pour échapper à un assassinat programmé par ses nombreux ennemis dans un pays en état de guerre civile. La justice française -- compétente dans ce dossier en raison de la nationalité française de l'équipage de l'avion -- a ouvert une enquête en 1998 à la suite de la plainte des familles françaises des trois membres de l'équipage de l'avion présidentiel. Dans cette enquête, l'ancien juge anti-terroriste Jean-Louis Bruguière a mis directement en cause d'anciens hauts responsables politico-militaires de l'ex-rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), dont l'actuel fort de Kigali, Paul Kagame, dans l'attentat contre l'avion de Habyarimana qui a également coûté la vie à des pilotes français. Les conclusions inculquant 9 personnalités rwandaises et le mandat d'arrêt émis en novembre 2006 par le juge Jean-Louis Bruguière contre neuf proches de M. Kagame avait provoqué la colère de Kigali, qui avait décidé dans la foulée de rompre ses relations diplomatiques avec Paris. La relance d'une nouvelle investigation par la justice française sur l'attentat contre l'avion de Habyarimana est intervenue en mai 2010, quatre mois après la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Deux juges d'instruction antiterroriste français Marc Trevidic et Nathalie Poux ont été chargés d'une enquête pour "faire toute la lumière" sur l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira le 06 avril 1994. Dans la deuxième enquête française sur l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana en 1994, six proches du président rwandais Paul Kagame ont été mis en examen et laissés en liberté. Ces six personnes, dont l'actuel ministre rwandais de la Défense, James Kabarebe, faisaient partie des neuf proches du dirigeant rwandais visés par des mandats d'arrêt émis en 2006 par l'ancien juge Jean-Louis Bruguière. Ils ont été mis en examen entre les 5 et 15 décembre au Burundi par les juges d'instruction antiterroriste Marc Trevidic et Nathalie Poux pour "complicité d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste". Ils ont été laissés en liberté sans contrainte judiciaire. Outre James Kabarebe, figurent parmi les mis en examen le général Jack Nziza, le lieutenant-colonel Charles Kayonga, l'ancien militaire Jacob Tumwine, Franck Nziza, soupçonné d'être un des tireurs qui ont abattu l'avion, ainsi que Samuel Kanyemera. L'ancienne chef du protocole de M. Kagame, Rose Kabuye, elle aussi visée par un mandat d'arrêt, avait pour sa part été mise en examen fin 2008. Deux autres Rwandais restent visés par les mandats délivrés par M. Bruguière : Général Faustin Kayumba-Nyamwasa, réfugié en Afrique du Sud, et Eric Hakizimana qui serait pour sa part décédé. La justice française soupçonne un commando du Front patriotique rwandais (FPR, aujourd'hui au pouvoir) de s'être infiltré à travers le dispositif des Forces armées rwandaises (FAR), pour abattre l'avion depuis la colline de Massaka, qui surplombe l'aéroport. Les deux magistrats avaient effectué un déplacement au Rwanda en septembre au cours duquel ils avaient notamment effectué une reconstitution de l'attentat. Une expertise, dont les résultats sont attendus en 2011, doit notamment déterminer d'où provenaient les tirs.